

# Tennis : le gagnant du déconfinement

La reprise du sport individuel en extérieur, possible à partir du lundi 11 mai, devra respecter les règles de distanciation physique et sera propre à la situation sanitaire de chaque département. Dans les clubs de Charente-Maritime, où le vert devrait l'emporter le 7 mai au soir, on se prépare.

A défaut de surf, de planche à voile, d'Optimist ou de kitesurf, disciplines pour l'instant conditionnées à la réouverture des plages, ou de sports de combat (judo, karaté, Viet Vo Dao), il devrait donc être possible, une fois le confinement levé, de taper la balle jaune sur l'île de Ré. « *Nous sommes prêts, assure Yann Maître, du côté du Loix tennis couardais. Les protocoles de déconfinement, que nous avons anticipés, ont été adressés aux municipalités concernées et nous attendons leur retour pour rouvrir les courts extérieurs. Ces réponses devraient arriver après la date du 7 mai et la confirmation de la couleur verte pour la Charente-Maritime.* »

Parmi les obligations, notamment : réservations en ligne, simple uniquement, fermeture des vestiaires et club-houses, nettoyage des poignées et bancs après passage, arriver en tenue, avec son propre gel hydroalcoolique et ses propres balles identifiées. « *La balle est dans le camp de notre maire qui semble plutôt partant pour permettre une reprise de l'activité* », annonce pour sa part Claude Villallard, président du Tennis club de Rivedoux-Plage.

Quid du tir à l'arc ou du golf ? Jean-Louis Ruault, pour les Archers de Ré, préfère attendre le 11 mai avant toutes décisions de réouverture du pas de tir à La Cible, à Saint-Martin. « *C'est dur de limiter le pas de tir à dix personnes. C'est tout un protocole qu'il faudra mettre en place.* » Au golf de Trousse-Chemise, on se prépare également. « *Nous allons rouvrir le golf, mais difficile, à ce jour, d'avancer une date précise* », informe Geneviève Francony, responsable de la commission des compétitions. Le club est dans l'attente des recommandations de sa fédération.